

Séance publique du 9 juillet 2007

Délibération n° 2007-4233

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Bron

objet : **Quartier du Terraillon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Préfiguration de la programmation 2007**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 juin 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du contrat de ville de la commune de Bron, des actions de GSUP sont menées depuis plusieurs années dans le quartier du Terraillon. Elles visent à améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants en privilégiant leur participation et en développant la présence de proximité dans le quartier.

Depuis le 1er janvier 2007, c'est le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) qui a pris le relais et qui constitue désormais le cadre contractuel unique pour la mise en œuvre des interventions de l'État en faveur des territoires les plus en difficulté ; le CUCS de l'agglomération lyonnaise a été approuvé lors du Conseil du 12 juin dernier.

Dans le quartier du Terraillon à Bron, afin de pérenniser l'activité commerciale, l'association Cobra, association des commerçants, a mis en œuvre une action de médiation de proximité sur le centre commercial de Terraillon. L'année 2007 est une année de transition. En effet, c'est à l'automne qu'une délibération sur la nouvelle convention-cadre GSUP 2007-2009 et la programmation complète pour 2007, sera soumise au vote de l'assemblée.

Or, pour assurer la pérennité de cette action essentielle dont le coût est estimé à 60 000 €, portée par l'association des commerçants, il convient de la renouveler dès à présent, avant même la programmation des actions GSUP, faute de quoi l'association pourrait disparaître ce qui pourrait anéantir les efforts entrepris ces dernières années ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Prend acte du caractère indispensable de l'action de médiation menée par l'association des commerçants Cobra dans le quartier de Terraillon à Bron.

2° - Décide d'attribuer une subvention de 18 000 € nets de taxes à l'association Cobra au titre de 2007, par anticipation sur la programmation totale de la GSUP pour ce quartier.

3° - Autorise monsieur le président à signer la convention de participation financière à passer avec l'association Cobra.

4° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et 2008 - compte 657 480 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,